

anniversaire, et qu'une réunion plus solennelle soit célébrée à cette occasion. Enfin, il exhorte à fonder, dans les Conférences particulières, des œuvres qui n'y existent pas toujours : des Patronages, des Sainte-Familles, des Bibliothèques, des Catechismes. ”

Séance donnée au Collège de Ste-Anne, par les membres de l'Académie “ St-Thomas d'Aquin. ”—Mercredi, le 13 décembre courant, nous assistions à la vingt-sixième séance solennelle donnée par les membres de l'Académie “ St-Thomas d'Aquin, ” qui n'admet comme membres que les élèves du Cours Classique, qui par un travail opiniâtre, une assiduité et une application constantes à l'étude, ont mérité d'appartenir à cette société d'émulation.

Le discours d'ouverture prononcé par M. Joseph Levasseur, président de l'Académie, nous a fait voir que chacun des membres prenait son rôle au sérieux, puisque la somme de travail accomplie depuis l'ouverture des classes dénotait une grande émulation de leur part. Ces jeunes académiciens se sont montrés en tout dignes de leurs devanciers ; ils ont fait tout ce qui était possible pour soutenir l'honneur de leur Société, et cela, au grand contentement de M. le Supérieur et à la satisfaction de MM. les professeurs dont ils ont suivi les bons conseils et profité largement de l'enseignement qui leur a été donné.

Comme l'a si bien dit le Président, “ ce petit noyau d'académiciens est une troupe de diligentes fourmis qui ne souffre pas de frélons parmi elles, mais qui s'encouragent mutuellement dans le travail, chacun suivant la mesure de ses forces, afin d'amasser des trésors pour l'avenir. ”

Nous donnons ici la part de travail de chacun des élèves qui ont mérité d'être inscrits au “ Cahier d'honneur. ” Tous ne figurent pas comme membres de l'Académie, mais nous espérons que d'ici à la fin de l'année ils auront inscrit au “ cahier d'honneur ” assez de devoirs et de compositions non seulement pour être membres, mais pour obtenir tous les degrés conférés par l'Académie.

Classe de Physique.—M. Joseph Levasseur, 7 compositions en physique, 2 en astronomie ; M. Louis Bacon, 3 compositions en physique et 1 en astronomie ; M. Lucien Gauvreau, 1 composition en physique et 1 en astronomie ; M. George Têtu, 1 composition en physique, 1 en astronomie et 1 en philosophie ; M. Pierre Grondin, 1 composition en physique et 2 en astronomie ; MM. Arthur Collet, Paul Caron et Eugène Hudon, 3 compositions en astronomie ; MM. Alphonse Blanchette et Joseph Dumais, 2 compositions en philosophie.

Mathématiques.—M. Alphonse Pouliot a inscrit au “ Cahier d'honneur ” 5 compositions en philosophie et 2 en mathématiques ; M. Auguste Taschereau, 3 en philosophie ; M. Gustave Verreault, 1 en philosophie et 1 en mathématiques ; M. Edouard Richard, 2 en mathématiques ; MM. Arthur Lavoie, E. Bourgault, Emile Poirier et Charles Caron, chacun une composition en mathématiques.

Classe de Rhétorique.—M. Narcisse Degagné, un thème latin, 2 compositions françaises, 1 version grecque et une mention honorable ; M. Silvio Pelletier, 1 thème latin, 2 discours français, 1 version latine, 1 version grecque et une mention honorable ; M. Joseph Têtu-Bertrand, 2 discours français, 1 version latine et une mention honorable ; M. Adolphe Guy, 1 version grecque.

Classe de Belles-lettres.—41 devoirs ont été inscrits au “ Cahier d'honneur ” par MM. Téléphore Roy, Arsène Hudon, Edouard Bernier, Salluste Richard, Georges Carroll, Alphonse Sirois, Edouard Provençal, Alexis Ancil et Magloire Picard.

Classe de Versification.—Des dix-neuf couronnes offertes par MM. les versificateurs, 11 ont été méritées par M. Ludger Dumais, 3 par M. Victor Vézina, et 5 par M. David Pellerin.

Classe inférieure de grammaire latine.—Huit thèmes latins ont été inscrits au “ Cahier d'honneur, ” 5 par M. Edouard Tremblay, 1 par M. Philippe Roy, 1 par M. Régis Gagnon, et 1 par M. Joseph Lapointe.

A cette même séance, MM. Ludger Dumais et Victor Vézina ont été promus au grade de *Candidats*, et MM. Emile Poirier, Arsène Hudon et Téléphore Roy *académiciens*.

Membres actuels de l'Académie.—*Académiciens* : MM. Joseph Levasseur, président ; Alphonse Pouliot, vice-président ; Joseph Têtu-Bertrand, secrétaire ; George Têtu, scrutateur ; Auguste Taschereau, censeur ; Louis Bacon, Lucien Gauvreau, Edouard Richard, Gustave Verreault, Charles Vézina, Emile Poirier, Narcisse Degagné, Silvio Pelletier, Arsène Hudon et Téléphore Roy.—*Candidats* : MM. Arthur Lavoie, Léonard Benoit, Edouard Bernier, Ludger Dumais et Victor Vézina.—*Aspirants* : MM. Eugène Hudon, Alphonse Blanchette, Eugène Bourgault et Alphonse Sirois.

Pendant la séance MM. Narcisse Degagné, Edouard Bernier et Ludger Dumais nous ont vivement intéressés par la lecture de compositions françaises, et M. Lucien Gauvreau par une dissertation sur l'astronomie. M. Auguste Taschereau a très bien déclamé une poésie de M. Octave Crémazie, ayant pour titre : “ Les morts. ” La bande, sous la direction de M. l'abbé L. O. Tremblay, a exécuté les meilleurs morceaux de son répertoire, entremêlés de chants avec accompagnement de piano par MM. Auguste Taschereau et Joseph Lapointe.

CAUSERIE AGRICOLE

CULTURE DU BLÉ-D'INDE (*Suite*).

Semilles.—On sème généralement le blé d'inde depuis le 15 mai jusque pendant la première semaine de juin. Le blé-d'inde étant une plante très délicate, craignant les gelées tardives du printemps, on ne peut le semer plus tôt et attendre que les gelées ne soient plus à craindre. On ne doit pas non plus en retarder la semaille, parce que le blé d'inde aurait trop de difficulté à mûrir.

En général plus on sème le blé-d'inde tard, plus le produit est faible.

On doit choisir la semence avec grand soin, en prenant les plus beaux épis produit par les tiges les plus vigoureuses ; on les débarrasse de leurs enveloppes et on les accroche dans un endroit sec, à l'abri de l'humidité. On ne doit égrainer le blé-d'inde destiné à la semence que lorsque le temps des semilles est arrivé. Quelques cultivateurs ont pour habitude de ne prendre pour la semence que les grains du milieu des plus beaux épis de blé-d'inde, rejetant ceux des deux bouts, parce que les grains sont moins bien conformés et moins vigoureux.

Dans tous les cas, aussitôt après l'égrainage et immédiatement avant le semis, on fait tremper le blé-d'inde dans de l'eau, ou mieux dans une petite lessive très-douce. Il faut laisser tremper les grains pendant douze heures. Tous les grains qui ne sont pas de bonne qualité surnagent à la surface de l'eau, et on les enlève parce qu'ils ne sont pas propres à la semence.

Il serait très bon d'assécher le blé-d'inde avec du plâtre réduit en poudre. Ce plâtre fournit au blé d'inde une excellente nourriture.

Il y a diverses pratiques employées pour répandre la semence du blé-d'inde sur la terre ; la plus simple consiste à suivre la charrue et à jeter, à environ trois